



M. l'Inspecteur d'Académie,

Mesdames et messieurs les membres du CSA-D

Cette phase d'ajustement intervient alors que le mouvement des personnels est déjà passé : les fermetures décidées aujourd'hui n'ont plus de filet de sécurité pour les équipes. C'est dans ce contexte que nous tenons à rappeler les lignes de vigilance du SNALC.

La baisse démographique ne peut pas servir d'alibi à un désengagement. Le nombre d'élèves diminue, mais les besoins, eux, augmentent : hausse continue des élèves en situation de handicap, multiplication des situations de grande difficulté scolaire et sociale, violences en milieu scolaire, souffrance des personnels et des élèves. Une école véritablement inclusive exige davantage de ressources, pas moins.

Or les moyens manquent : AESH en nombre insuffisant, psychologues et médecins scolaires trop rares, délais d'attente intolérables pour les prises en charge. L'inclusion ne peut pas reposer sur le seul engagement, et la santé, des personnels.

Ce que nous demandons :

- Une dotation en postes qui permette de réduire les effectifs par classe, de garantir le remplacement et de renforcer l'aide spécialisée.
- Une prise en compte réelle des indicateurs sociaux, des besoins en inclusion et des réalités de direction, et pas seulement des moyennes d'effectifs.
- Un dialogue social authentique

Notre département, comme l'ensemble de l'académie, doit anticiper l'évolution démographique sans la subir. La baisse des effectifs, couplée aux enjeux climatiques, doit être l'occasion de repenser le bâti scolaire, l'égalité d'accès au service public et l'attractivité des territoires ruraux, en associant tous les acteurs.

Le SNALC réaffirme son exigence : une école publique ambitieuse, inclusive, respectueuse de ses personnels et capable de répondre aux défis d'aujourd'hui. Sans moyens à la hauteur, la « réussite de tous » reste un slogan creux.

Nous serons vigilants sur les décisions de ce jour et continuerons à porter une voix constructive, mais déterminée.

Merci pour votre attention

Nicolas BERTHIER pour le SNALC